



A.P.S.D.A

Association Pour la Sauvegarde des Animaux

Le Natus – Route de Cazaux

33260 LA TESTE DE BUCH

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle de l'APSDA s'est réunie le **29 janvier 2016**, à la maison des associations, impasse des Glycines à La Teste-de-Buch.

Monsieur le Maire du Teich s'est excusé de ne pouvoir être présent.

La Mairie de La Teste-de-Buch est représentée par M. PASTOUREAU, Conseiller Municipal.

Etaient présents : M. ALLICA, Mme ALLICA, M. AMBIEL, Mme AUGER, Mme BARBIER, Mme BESSE, Mme BOULLAND-BOSQUET, M. BOURRAS, Mme BOUSQUET-DAYNES, Mme CAMUS-GUILHEM, M. CHAUMET, Mme CHAUMET, Mme CLAVERIE-DEGASCHES, Mme DEDIEU, Mme DURIEZ, Mme FERRE, Mme GARROUSTE, Mme GOUAICHAULT, Mme GRAVELINES, M. HARGOUS, Mme HARGOUS, Mme HUGUENOT, Mme JONARD, Mme JOUBERT, M. LANSON, Mme LE JEUNE, Mme MALHERBE, Mme MARECHAL, Mme MASSONNEAU, M. PAUGNAT, Mme ROTURIER, Mme SACLIER, Mme SEMMLER, Mme SOULET, Mme SUBERCAZE, Mme THOVEX, Mme TISSOT.

Etaient représentés : M. BOYER, Mme DELAHAYE, Mme FLOURY, M. MAISON, M. MASFRANT, Mme MICHEZ, Mme MISTROT, Mme MONTAUT, Mme PAROLIN

L'assemblée est présidée par le Président, M. CHAUMET. Elle débute à 18h30.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Assemblée Générale Annuelle

0. Préambule

M. CHAUMET prend la parole :

« Permettez-moi dans un premier temps de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016. Merci de votre présence et pour toutes les actions que vous avez menées au cours de l'année écoulée au sein de notre refuge.

Merci à Hélène et Michel qui continuent inlassablement à œuvrer pour notre refuge, à Serge pour son important travail de comptabilité et à Lionel pour son excellent travail de secrétariat.

Un remerciement tout particulier à notre personnel du Centre de Recueil Canin : pour son implication et son dévouement dans le sauvetage de nos différentes portées de chiots. Comme la première portée de 5 chiots sans la mère, ces chiots non sevrés de quelques jours ont nécessité des soins toutes les trois heures, nuit et jour. Donner le biberon à 4h du matin à 5 bruyants phénomènes, cela promet une douce ambiance familiale !

La seconde portée de 8 chiots a été moins contraignante, car la mère était présente, mais elle a nécessité un travail complémentaire considérable. Le résultat est là : tous nos chiots sont magnifiques, Perrine et Florent, je vous remercie.

Je ne veux pas oublier de remercier Jocelyne, qui mène un combat sans relâche et sans pitié contre la saleté dans notre refuge.

Pour ma part l'année 2015 a été très riche : des événements agréables et désagréables, je pense au décès de nos vétérans Vic et Saturne, et de nos protégés en famille d'accueil Princesse, Jacotte, Lily et Peluche.

J'ai pu apprécier toute la lourdeur administrative et humaine de la gestion d'un refuge et d'une fourrière. Mais, le point positif reste de rendre heureux, par nos actions quotidiennes, tout nos pensionnaires.

L'année 2015 a vu nos charges salariales progresser de plus de 9,44% et nos frais vétérinaires de 15,41%. Sans les excellents résultats du refuge en recettes : + 57,33% pour les ventes et + 55,47% pour les dons, le résultat budgétaire final serait loin d'atteindre le niveau actuel. Compte tenu de ces résultats nous avons demandés à la COBAS un budget prévisionnel plus important. Toutefois, le budget alloué par la COBAS en 2016 sera identique à 2015. Malgré les aides obtenus cette année, le budget 2016 sera un budget tendu.

Il nous appartiendra de gérer en fonction de nos possibilités et non hélas en fonction de nos ambitions.

Nous devons faire preuve de clairvoyance, de part ses bâtiments, ses moyens humains, et financiers, le refuge a une dimension familiale, nous ne pouvons répondre à toutes les sollicitations. Des dépenses ou des actions non pondérées, ne peuvent que fragiliser l'ensemble. C'est pourquoi, nous continuerons, quelque soit le niveau de désagrément engendré à veiller à maintenir cet état en équilibre. »

1. Rapport moral et d'activité

1.1. Centre de Recueil Canin

1.1.1. Activités du Centre de Recueil Canin

Entrées/Sorties :

406 chiens ont été admis en fourrière sur l'année 2015 :

- 340 d'entre eux ont été rendus à leurs propriétaires, soit 84%.
- 59 chiens ont été confiés au refuge APSDA.
- 4 chiens ont été euthanasiés.
 - As : Cancer des testicules détecté lors de sa castration.
 - Lily et Lola : chiots ayant une malformation congénitale au niveau des pattes.
 - Loubard : Chien agressif.
- 5 chiens étaient encore présents au 31/12/2015.

Animaux morts :

- 9 chiens ont été ramassés morts sur la voie publique.
- 6 chiens morts ont été déposés par des particuliers.
- 54 chats morts ont été ramassés ou déposés par les services municipaux et des particuliers.

Récapitulatif des demandes d'interventions :

	Arcachon	Gujan Mestras	La Teste	Le Teich
Police municipale	23	81	112	24
Police nationale	35		4	
Gendarmerie		32		
BA 120			2	
Pompiers	0	2	2	0
Vétérinaire	5	3	21	8
Mairies	0	0	4	6
	63	118	145	38
Nombre d'interventions sur l'année 2015 : 364				

Secours aux animaux blessés :

- 10 janvier - PN Arcachon – Chien DCD à l'arrivée de la fourrière
- 6 mars – PM Gujan – Chien accidenté voie publique. Déposé vétérinaire
- 10 mars – PM La Teste – Chien accidenté. Déposé vétérinaire
- 16 mars – PM La Teste – Chien accidenté, DCD à l'arrivée de la fourrière
- 26 mars – PN Arcachon – Chat blessé par 2 chiens. Déposé vétérinaire

- 27 mars – Gendarmerie – Chien se noyant à la Hume.
- 26 mai – PM Le Teich – Chien accidenté, DCD
- 1 avril – PM La Teste – Chien noyé à Pyla, DCD
- 1 juillet – PM Gujan – Chienne blessée par morsure.
- 16 juillet – PM Gujan – Chien écrasé par le train, DCD
- 15 aout – PM Gujan – Chien accidenté. Déposé vétérinaire
- 23 aout – PM La Teste – Chien blessé parking Leclerc. Déposé vétérinaire
- 30 septembre – PN Arcachon – Chien accidenté sur la route. Euthanasié par vétérinaire
- 5 octobre – Hôpital La Teste – Chien blessé sur le parking.
- 8 octobre – Particulier – Chien percuté par sa voiture – Animal introuvable.

Véhicule :

- 26 635 km parcouru sur 2015.

Le véhicule du centre de Recueil Canin a un kilométrage de 54 135 km au 31.12.2015.

1.1.2. Personnels du Centre de Recueil Canin

Formation du personnel prévue en 2016

- M. DUGOUA va réaliser une formation intitulée « Secourisme animalier » avec la société Canispirit, d'une journée à Bordeaux.

Couverture complémentaire santé obligatoire

- A partir du 1er janvier 2016 (décret n°2014-1025 du 8 septembre 2014), une couverture complémentaire santé collective obligatoire (mutuelle d'entreprise) doit être proposée par l'employeur en complément des garanties de base d'assurance maladie de la Sécurité sociale.

Après études de plusieurs devis, nous avons choisis la société Malakoff Médéric. Les tarifs sont de 42,16 € par mois et par personne, dont 20,92 € pour la part patronale.

1.1.3. Bâtiment du Centre de Recueil Canin

Travaux d'isolation

Les services techniques de la COBAS ont isolé la toiture de la partie chenil du bâtiment.

1.1.4. Fonctionnement du Centre de Recueil Canin

Les dépenses relatives au fonctionnement du Centre de Recueil Canin ont représenté 69 097 €.

1.1.5. Travaux à prévoir en 2016

Température intérieure de la partie chenil du bâtiment

Un radiateur électrique temporaire a été mis en place par le personnel. Il faudra prévoir en 2016, l'installation d'un chauffage rayonnant suspendu dans un des boxes (voire 2) pour les petits animaux ou les animaux fragiles.

Autres travaux

- Remplacement des gouttières (malfaçons).

1.2. Refuge

1.2.1. Les Chiens

Les entrées

En 2015, **79** chiens sont entrés au refuge :

- 59 chiens en provenance du CRC,
- 20 chiens issus d'abandons.

Les sorties

Le nombre de chiens adoptés sur 2015 est de **71**.

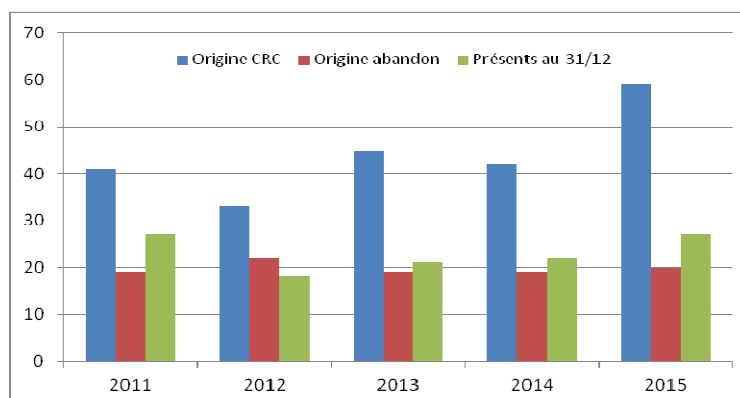
3 chiens sont décédés au refuge :

- VIC et SATURNE (vieillesse),
- ISIDORE (euthanasie pour chien dangereux).

3 chiens sont décédés dans nos paniers retraite :

- PRINCESSE, JACOTTE et PELUCHE.

Au 31 décembre 2015, **27** chiens étaient présents au refuge.



1.2.2. Les Chats

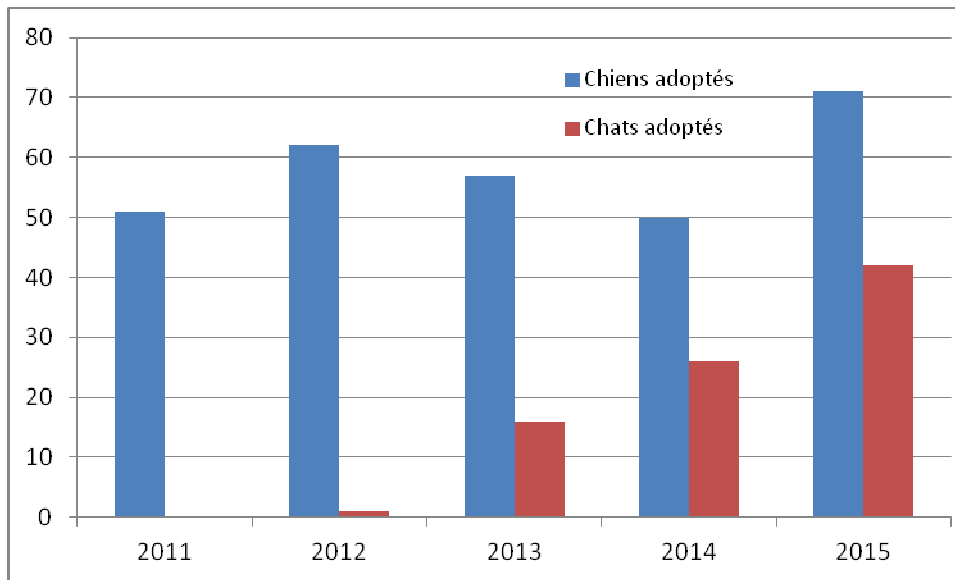
En 2015, **42** chats ont été adoptés.

3 chats ont été rendus à leurs propriétaires : O'MALEY et MIMI (La Teste), OPALE (Arcachon).

1 chat est décédé dans nos familles d'accueil : LEGO (système digestif inopérant).

1 chat est décédé dans nos paniers retraite : LILY (vieillesse).

Au 31 décembre 2015, **8** chats étaient présents dans nos familles d'accueils, dont deux ont été adoptés dans les premiers jours de janvier.



1.2.3. Personnel du Refuge APSDA

Formation du personnel prévue en 2016

- Mme VUILLOT est en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi). La formation fait partie du dispositif pour ce type de contrat. Formation choisie : préparation au passage du Certificat de Capacité des Animaux Domestiques (CCAD) au CFA du Lot (Souillac). L'APSDA financera la formation, les frais de repas, les billets de trains et les nuitées conformément à la note interne du 9 janvier 2016.

1.2.4. Stages

Ces stages contribuent au bon fonctionnement du refuge.

- Les **collèges** nous ont envoyés 6 élèves pour un total de 25 demi-journées.
- Les **lycées professionnels ou agricoles** nous ont envoyés 6 élèves pour un total de 136 jours.
- 12 adolescents envoyés par le **PRADO** ou l'**UEMO** (unité éducative en milieu ouvert) ont été accueillis pour effectuer des heures de réparation, pour un total de 13 demi-journées.

1.2.5. Visites thérapeutiques

Nous avons des partenariats avec l'Hôpital de jour d'Arcachon et celui de Parentis pour l'accueil de leurs pensionnaires en petit groupe et accompagnés par des professionnels de la santé au sein de notre refuge.

- Hôpital d'Arcachon : le lundi et le vendredi.
- Hôpital de Parentis : le mardi.

1.2.6. Les Travaux au refuge prévus en 2016

Petit pont qui permet l'accès aux chemins de promenade des chiens

Le pont très anciens en mauvais état, présentait un danger pour les bénévoles et les chiens. Les agents de la Mairie de La Teste ont procédé à la reconstruction d'un nouveau pont.

Aération/ventilation infirmerie

Le bâtiment infirmerie étant trop étanche à l'air, l'humidité de l'air intérieur n'est pas évacuée. Le déshumidificateur qui a été installé rejette un seau d'eau tous les jours.

Une VMC (ventilation mécanique contrôlée) permettrait de renouveler l'air et de déshumidifier l'infirmerie. Un devis sera demandé à des professionnels.

Remplacement du chalet déjà existant et des deux caravanes

Le chalet existant date de la création du refuge, il menace de s'écrouler et représente un danger pour les bénévoles et le personnel. Les deux caravanes ne sont plus étanches, leurs planchers commencent à s'affaisser et leurs présences enlaidissent le paysage boisé de notre refuge. Nous préconisons l'installation de deux chalets bois : l'un en remplacement de celui existant qui tombe en ruine et l'autre en remplacement des deux caravanes.

Remplacement du portail d'entrée

Notre portail d'entrée qui date de 1991, présente une usure marquée, il commence à être rongé par la rouille. Malgré toutes nos petites réparations, il est nécessaire maintenant de nous en séparer pour le remplacer. De plus, nous possédons, grâce à la générosité d'un sympathisant de notre association, un grand portail en aluminium. La mise en place de ce nouveau portail nécessite des travaux.

Nous avons sollicité, auprès de la COBAS, une subvention d'investissement d'un montant de 12 324,18 €, afin de pouvoir mettre en œuvre ces deux projets. Nous avons reçu une réponse en date du 25 janvier 2016 dans laquelle ils nous indiquent que lors du prochain conseil communautaire, la COBAS va mettre au vote :

- une subvention exceptionnelle de 8 314 € (pour les 2 chalets) + le surcoût de l'installation électrique.
- la réalisation par une équipe de la COBAS, des deux dalles bétons (pour l'installation des chalets) ainsi que la mise en place et les travaux afférents à l'installation du nouveau portail.

1.2.7. Les Manifestations

Collecte Alimentaire à HyperU Gujan

A l'initiative de Virginie, une collecte de produits alimentaires pour chiens et chats à été réalisée au supermarché HyperU de Gujan les 17 et 18 avril. Cette opération a été un franc succès.

Forum des Associations

Ce forum a lieu tous les deux ans au parc des Exposition à La Teste. En 2015, il a eu lieu les 5 et 6 septembre. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à l'installation et à la tenue du stand. Le prochain forum aura lieu en 2017.

Week-end Portes-Ouvertes

Nos deux week-ends Portes-Ouvertes-Grandes-Ventes ont été un succès. Nous avons eu beaucoup de visiteurs, et surtout d'anciens adoptants.

Nous remercions la mairie de La Teste qui, tous les ans, nous prête gracieusement les tables et les tentes nécessaires à ces manifestations.

Les montants réalisés sur ces deux week-ends n'ont jamais été aussi élevés.

Portes Ouvertes d'Avril 2015 : 2 732,91 € (ventes + dons + stand pâtisserie)

Portes Ouverts de Septembre 2015 : 3 864,85 € (ventes + dons + stand pâtisserie)

Dont le stand pâtisserie : 1 175,86 € (538,16 € + 637,70 €) pour les deux week-ends.

Un grand merci à Charlotte, Danaé et leurs mamans pour le stand pâtisserie qui eu encore une fois un grand succès.

1.2.8. Les Partenaires

Sweety's Créations et NRJ Gujan

Sweety's Créations nous a fait don de bracelets pour chiens et de bijoux originaux créés par elle-même. Ils ont eu un franc succès lors de nos Grandes Ventes et certains restent encore disponibles sur notre boutique en ligne.

NRJ Gujan nous a encore fait don de nombreux DVD, livres et CD qui nous permet de booster nos ventes.

Clinique vétérinaire Alphavet

La clinique Bonneval a vendu au profit de l'APSDA des pochettes cadeaux pour chats, chiens et lapins à ses clients durant la période de Noël.

Association Fleurs de Fruits et Colis du Coeur

L'association Fleurs de Fruits et Colis du Cœur, par le biais de sa présidente Marie Coelho, a parrainé Harley et Arthus.

Cette association créée en août 2015 a pour but de réaliser des ventes associatives (jouets, décors, meubles, vêtements, divers...) au profit des personnes en difficultés, et des refuges animaliers. Leur boutique est située 8 allée Blaise Pascal à Gujan, ouvert du mercredi au samedi de 14h à 17h30.

30 Millions d'Amis

Suite à notre demande, l'association 30 Millions d'Amis va nous aider financièrement : 2500 € pour les frais vétérinaires et 1000 € pour la nourriture.

CopiedeAaZ (Calendrier 2016)

Des calendriers ont été édités à l'initiative de Michel, avec des photos des chiens de l'APSDA. Un grand merci à Michel et à CopiedeAaZ à Arcachon.

Nous remercions les vétérinaires (**Dr Alcouffe** et la **clinique Alphavet**), **Bricomarché** de La Teste et **MaxiZoo** de Biganos pour leurs dons d'accessoires et de nourritures pour chiens tout le long de l'année.

Nous remercions également pour leurs générosités les deux **marraines de l'APSDA** et tous les **donateurs** dont le soutien est primordial pour notre association.

Nous remercions également M. le Député-maire **Yves Foulon** qui va nous accorder une subvention de 1000 € pour l'année 2016 sur sa réserve parlementaire.

1.2.9. Portes-Ouvertes Grandes Ventes 2016

Les Journées Portes-Ouvertes pour l'année 2016 auront lieu les :

- 16 et 17 avril 2016,
- 17 et 18 septembre 2016.

M. le Président soumet aux votes le rapport moral et d'activité.

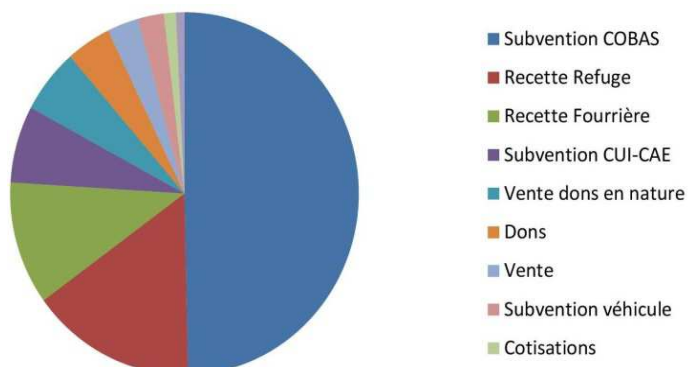
Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

2. Rapport financier

2.1. Compte de Résultat

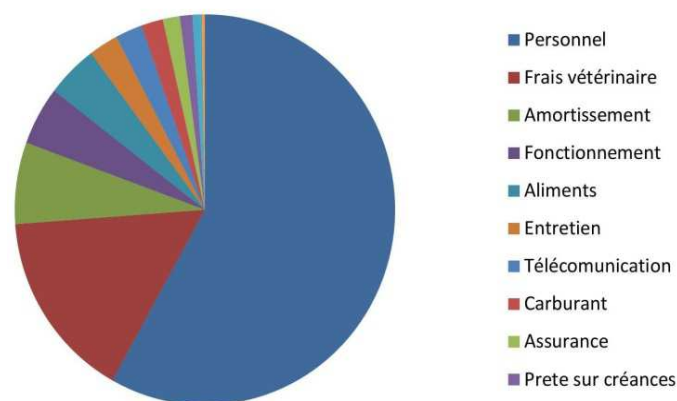
Cette année les recettes se sont montées à **124 804 €** composées principalement de :

• Subvention COBAS :	62 000 €	50 %
• Recette Refuge :	19 093 €	15 %
• Recette CRC :	12 136 €	11 %
• Subvention CUI-CAE :	8 575 €	7 %
• Vente dons en nature :	7 203 €	6 %
• Dons :	5 185 €	4 %
• Vente :	3 642 €	3 %
• Subvention véhicule :	3 002 €	2 %
• Recettes diverses :	2 322 €	
• Cotisations :	1 350 €	



Les dépenses sont de **120 210 €**

• Personnel :	69 840 €	58 %
• Frais de vétérinaire :	18 810 €	16 %
• Amortissement :	8 126 €	7 %
• Fonctionnement :	6 822 €	6 %
• Aliment pour animaux :	5 232 €	4 %
• Entretien :	2 018 €	2 %
• Télécommunications :	2 750 €	2 %
• Carburant :	2 231 €	2 %
• Assurances :	1 734 €	
• Pertes sur créances :	1 262 €	
• Provisions :	954 €	
• Matériel :	431 €	



Pour un résultat positif de 4 594 €

2.2. Bilan

2.2.1. A l'Actif

Les avoir financiers de 12 249 € sont composés comme suit :

• Livret A :	11 100 €
• Banque refuge :	401 €
• Caisse refuge :	68 €
• Caisse fourrière :	82 €
• Chèques à encaisser :	596 €

2.2.2. Au Passif

Au total 79 912 € dont 66 567 € sont investit dans les locaux et le matériel.

Il reste 5 278 € à régler concernant l'emprunt bancaire.

Le résultat de l'exercice est de 4 594 €.

2.2.3. Bénévolat et dons en nature

Les heures de promenades correspondent à deux bénévoles le matin et trois l'après midi pendant 1h30 pour 36 737 €.

Sont également comptabilisé :

- Comptabilité : 671 €
- Brocante : 1 409 € / 105 heures

Le montant des dons en nature est composé de :

- 2 139 € pour les aliments.
- 7 203 € d'objets revendus.
- 964 € de prêt de tentes par la Mairie de La Teste.

Je vous demande de bien vouloir approuver le bilan financier ainsi que la mise en réserve de la somme de 4 594 € qui correspond au résultat de cette année.

M. le Président soumet aux votes le rapport financier.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

3. Modification du Règlement intérieur de l'APSDA

Article 24-2 : Gestion des chats domestiques. (modificatif N°1 du 7 avril 2015)

L'APSDA n'ayant pas de structure pour accueillir les chats, seul quelques chats sociables pourront être recueillis et cela uniquement s'il y a des places disponibles dans les familles d'accueil. Un membre du bureau sera désigné pour la gestion des familles d'accueil, des entrées et sorties des chats et de la mise à jour du fichier I-Cad. Si aucun membre du bureau n'est volontaire pour cette fonction, le recueil et la gestion des chats seront immédiatement suspendu.

Les chats entrant sont inscrits sur le cahier d'entrée et sorties détenus par le responsable des chats. Ils sont identifiés, stérilisés et vermifugés et confiés aux familles d'accueil jusqu'à leur adoption. Un contrat (annexe 8) sera établi lors de l'adoption définitive. Les frais d'adoption correspondent au frais engagés chez le vétérinaire.

Les familles d'accueil ne percevront aucune indemnité pour l'accueil des animaux.

Article 24-3 : Chats libres. (modificatif N°1 du 7 avril 2015)

Les chats libres des différentes communes de la COBAS ne sont pas gérés par l'APSDA.

Une cage-trappe pourra être prêté pour la capture de ces chats afin de les stériliser, ils devront impérativement être relâchés à l'endroit de leurs captures. Les personnes contacteront directement les polices municipales afin d'obtenir un bon de stérilisation.

Un chèque de caution de 100 euros sera demandé lors du prêt de la cage-trappe.

Article 3 : Catégorie de membres

Membres d'honneur : Les membres d'honneur sont désignés par l'assemblée générale des adhérents sur proposition du bureau, pour les services qu'ils ont rendu à l'association. Ils sont dispensés de cotisation annuelle (sauf s'ils en décident autrement). Ils disposent d'un droit de vote en assemblée générale. Un membre d'honneur peut être également président d'honneur.

Dans ce cas, en plus de ces attributions au titre de membre d'honneur, la personne nommée président d'honneur est membre de droit du bureau. Il n'a pas vocation à remplacer le président ou le vice-président en cas d'absence ou de démission de ceux-ci.

La distinction de membre d'honneur ou de président d'honneur peut être retirée uniquement par l'assemblée générale.

M. le Président soumet aux votes les modifications du règlement intérieur de l'APSDA.

Les modifications du règlement intérieur de l'APSDA sont acceptées à l'unanimité.

4. Modification des tarifs pour les adoptions chiens

Pour lutter contre la prolifération des portées non désirées et non assumées et dans l'intérêt de la santé de l'animal, nous inciterons dorénavant les adoptants à stériliser les mâles.

Nous allons donc modifier nos tarifs et nos conditions d'adoptions pour les chiens.

- ***Chiots mâles ou femelles*** : 250 € avec l'obligation de stérilisation par l'adoptant. Un chèque de caution de 150 € sera demandé. Il sera rendu aux adoptants, dès réception d'une attestation de stérilisation. Sans attestation reçue, le chèque de caution sera encaissé par l'association, passé un délai de 6 mois après l'adoption.
- ***Chiens adultes femelles*** : 280 €. Toutes les femelles sont stérilisées avant l'adoption.
- ***Chiens adultes mâles*** :
 - 250 € si le chien est stérilisé.
 - 150 € avec l'obligation de stérilisation par l'adoptant (si le chien a moins de 8 ans). Un chèque de caution de 150 € sera demandé. Il sera rendu aux adoptants, dès réception d'une attestation de stérilisation. Sans attestation reçue, le chèque de caution sera encaissé par l'association, passé un délai de 6 mois après l'adoption.

M. le Président soumet aux votes les modifications des tarifs pour les adoptions chiens.

La modification des tarifs pour les adoptions chiens est acceptée à l'unanimité.

5. Modification du Règlement intérieur du Centre de Recueil Canin

Article 2 – Capture des chiens errants.

Seules les demandes émanant des polices municipales, commissariats de police, gendarmeries et pompiers des communes bénéficiaires sont prises en compte. (Modificatif N°4 du 25 octobre 2014)

Chaque Intervention fait l'objet d'une fiche d'intervention. (Modificatif N°2 du 13 août 2012)

Article 6 – Gestion et comptabilité.

Un compte bancaire est ouvert auprès de la société générale de La Teste. Le président, le trésorier et le comptable sont seuls habilités à effectuer des opérations sur ce compte. (Modificatif

N°4 du 25 octobre 2014)

Article 11 – Horaires

La fourrière est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La fourrière n'ayant qu'un seul employé, et afin d'éviter des déplacements inutiles, les personnes désirant récupérer leur chien sont priés de prendre rendez-vous par téléphone

En dehors de ces horaires seules les personnes habilitées pourront faire appel à la fourrière (Modificatif N°4 du 25 octobre 2014)

Article 18 – Utilisation du véhicule.

Seuls les personnels de la fourrière, le Président et le personnel désigné par le Président sont autorisés à conduire le véhicule de la fourrière. (Modificatif N°4 du 25 octobre 2014)

M. le Président soumet aux votes les modifications du règlement intérieur du Centre de Recueil Canin.

Les modifications du règlement intérieur du Centre de Recueil Canin sont acceptées à l'unanimité.

6. Proposition en qualité de Président d'honneur

Selon l'article 3 de notre règlement intérieur, les membres du bureau proposent à l'assemblée générale que M. Michel HARGOUS soit nommé président d'honneur de l'APSDA. Il participera ainsi aux réunions du bureau et aura une voix lors des délibérations.

M. le Président soumet aux votes la proposition du bureau.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

M. HARGOUS Michel est nommé président d'honneur de l'APSDA.

7. Election membres du bureau

Suite à la démission de Mme HUGUENOT et de M. MASFRANT, il est procédé à l'élection de deux nouveaux membres à bulletins secrets. Appel est fait aux volontaires qui suivant les statuts seront élus par l'assemblée générale.

5 membres de l'association se portent candidats pour les 2 sièges à pouvoir.

Résultat du dépouillement :

- . Nombre de votants : 46
- . Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- . Nombre de bulletins valables : 45

Résultats des élections :

1. M. AMBIEL Serge, 33 voix.
2. M. LANSON Michel, 22 voix.
3. Mme BESSE Patricia, 13 voix.
4. Mme MISTROT Jacqueline, 12 voix.
5. Mme CAMUS-GUILHEM Marie-Pascale, 10 voix.

Ont été déclarés régulièrement élus :

- M. AMBIEL Serge.
- M. LANSON Michel.

8. Questions Diverses

Pour éviter des déceptions dans les candidatures d'adoptants, M. CHAUMET rappelle qu'il ne faut pas s'engager auprès d'éventuelles connaissances ou amis sur des adoptions de chiens sans être passé au préalable par la responsable des entrées/sorties chiens, Mme HARGOUS.

Mme BESSE tient à souligner que la police nationale d'Arcachon a refusé de se déplacer ou d'appeler la fourrière suite à une demande de sa part concernant un chien errant en prétextant un courrier de l'APSDA d'avril 2012 qu'ils ont appelé « décret ». M. CHAUMET signale qu'ils ont déjà été informés à maintes reprises de la procédure, qui est elle-même en ligne sur le site de la COBAS et sur le notre. Une information orale sera à nouveau transmise aux intéressés.

M. HARGOUS attire notre attention sur un article du journal Sud Ouest du 29 janvier 2016, où Mme Dominique CONDOM, présidente de l'association Amis des Chats de Gujan, déclare travailler avec la COBAS et la DDPP pour la mise en place d'une fourrière et d'un refuge pour chats. Nous pourrions demander par courrier à la COBAS si cette information est juste et connaître le rôle exact de l'association Amis des Chats Gujan, ainsi que son domaine d'intervention.

A ce sujet, Mme SUBERCAZE signale que nous sommes toujours à la recherche de familles d'accueils pour chats et chatons. Si des personnes sont intéressées, ils peuvent se manifester auprès d'elle.

M. BOURRAS fait un appel à des volontaires pour s'occuper de ranger, trier et mettre les prix sur les vêtements d'occasion que nous recevons en dons pour nos prochaines journées portes-ouvertes grandes ventes. Mme HUGUENOT s'est portée volontaire.

M. LANSON met à la disposition des bénévoles des affiches APSDA pour distribuer dans les commerces et chez les vétérinaires.

M. AMBIEL rappelle que les comptes-rendus des assemblées générales sont disponibles sur le site www.apsda.fr rubrique Accès Membres. Le mot-de-passe est inchangé.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant de questions, M. le Président clos l'assemblée générale à 19h30 et invite tous les présents à partager la galette des rois.

Le Président

Le Secrétaire

Bernard CHAUMET

Lionel BOURRAS